
Compte-rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000
« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » FR2600987
10 juillet 2025

Présentes et présents :

Emilie Acquistapace, *Sous-préfète de Château-Chinon*
Bertrand Barré, *Région Bourgogne-Franche-Comté*
Patrick George, *Président du Comité de Pilotage, Pierre-Perthuis*
Sylvain Mathieu, *Président du Parc naturel régional du Morvan*

Élus des communes

Marc Pautet, *Domecy-sur-Cure (Maire)*
Sylvie Jung, *Domecy-sur-Cure*
Brigitte Carnoy, *Fontenay-près-Vézelay*
Philippe Dauvergne, *Marigny-l'Église (Maire)*
Guy Vadrot, *Marigny-sur-Yonne (Maire)*
Philippe Veyssière, *Asquins (Maire)*
Anne-Marie Ducreux, *Saint-Léger-sous-Beuvray (Maire)*
Pascal Lhernault, *Saint-Prix-lès-Arnay (Maire), Communauté de communes du Pays Arnay Liernais*
Alain Chevalier, *Sussey*
André Léger, *Villargoix*
Arthur de Montalembert, *Juillenay*
Patrick Reveneau, *Limanton (Maire)*
Pascal Lachaume, *Vic-sous-Thil (Maire)*
Rosine Lechaton, *Missery (Maire)*
Michel Lenoir, *Saint-Didier*

Services de l'État

Philippe Pagniez, *Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté*
Léa Langonnier, *Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté*
Alexandre Brassart, *Direction Départementale des Territoires de la Côte-d'Or*
Justine Bonneau, *Direction Départementale des Territoires de l'Yonne*

Représentants socio-professionnels

Dominique Rollin, *Comité départemental de canoë-kayak de Bourgogne-Franche-Comté*

Othilia Marotte, *Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne*
Françoise Bussy, *Association Autun Morvan Ecologie*
Daniel Sirugue, *Société d'Histoire Naturelle d'Autun*
Jeanne Loisier, *Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne*
Anne-Marie Haehnel, *Association La Petite Faune de vézelay*

Gilles de Corson, *Syndicat départemental de la propriété privée rurale de Saône-et-Loire*
Alban de Montigny, *Syndicat des sylviculteurs nivernais*
Yann Mozziconacci, *Agence Bourgogne Ouest de l'Office National des Forêts*
Bruno Chopard, *Agence Bourgogne Est de l'Office National des Forêts*
Emilie Philippe, *Centre National de la Propriété Forestière de Bourgogne-Franche-Comté*
Hugues Servant, *Centre National de la Propriété Forestière de Bourgogne-Franche-Comté*
Tom Schriewer, *Centre National de la Propriété Forestière de Bourgogne-Franche-Comté*

Fabienne Salvi, *Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire*
Bruno Moreau, *Bibracte EPCC*
Estelle Burlotte, *PETR Pays Avallonnais*
Sébastien Lavault, *PRO ETF*

Parc naturel régional du Morvan

Sylvain Mathieu, *Président*
Cécile Guénon, *Vice-Présidente*
Olivier Georges, *Directeur*
Laurent Paris, *Responsable de pôle*
Patrice Boulongne, *Chargé de mission*
Clément Garineaud, *Chargé de mission*
Camille Guet, *Chargée de mission*
Sidonie Henning, *Chargée de mission*
Sophie Savre, *Chargée de mission*

Excusées et excusés :

Anne Coste de Champeron, Préfecture de Côte-d'Or
François Sauvadet, Conseil départemental de Côte-d'Or

André Accary, Conseil départemental de Saône-et-Loire

Emmanuel Monnier, Brassy (Maire)

Pierre Tissier-Marlot, Brinay (Maire)

Martine Chambin, Foissy (Maire)

Nacéra Ounnas Verspieren, Glux-en-Glenne (Maire)

Jessica Raciti, Montsauche-les-Settons

Laurence Gadrey, Saint-Brisson

Corinne Maugey, Beurey-Bauguay (Maire)

Xavier Troullier, Montlay-en-Auxois (Maire)

Benjamin Leroux, Arnay-le-Duc (Maire)

Marie-Astrid Lombard, *Fédération régionale des chasseurs de Bourgogne-Franche-Comté*

Christine Dodelin, *Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale Tourbières du Morvan*

Anne Hermant, *Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or*

Cyrille Jougelet, *Direction départementale des territoires de la Nièvre*

La réunion est présidée par Monsieur Patrick GEORGE, Président du COPIL du site Natura, et animée par les animateurs et animatrices Natura 2000 : Patrice BOULONGNE, Clément GARINEAUD, Sidonie HENNING et Sophie SAVRE.

Ce Comité de Pilotage étant enregistré, la retranscription complète est jointe au compte-rendu et à la présentation.

Tous les documents des COPIL (bilan, présentation et compte-rendu) sont également disponibles sur le site internet : biodiversitedumorvan.n2000.fr

Début de la séance

Ouverture de séance à 9h20 par le Président du PnrM, Sylvain MATHIEU qui rappelle le rôle du Comité de pilotage et introduit le Président du COPIL Natura 2000 Nord Morvan.

La parole est ensuite donnée à Mme la Sous-Préfète de Chateau-Chinon, Émilie ACQUISTAPACE qui rappelle que le projet d'extension est un projet d'envergure pour le territoire, qui se réalise sur un temps long. Ce projet doit être une clef de succès et un espace de partage et d'échange entre les acteurs du territoire.

Après avoir présenté le fonctionnement et l'ordre du jour de ce COPIL puis remercier toutes les personnes en présence Patrick GEORGE, Président du COPIL, demande l'approbation du compte-rendu du COPIL du 23 mai 2024 en tenant compte des remarques qui ont été apportées par mail en amont du COPIL.

Le compte rendu du dernier COPIL est approuvé à l'unanimité.

Bilan 2024 et Programmation 2025 – 1h

(diapositives 6 à 43 de la présentation / pages 4 à 14 de la retranscription)

Cette première partie de la réunion s'est focalisée sur le bilan des actions et le budget de l'année 2024 :

- finalisation et paiement d'un contrat, ainsi que la présentation des contrats en cours
- dossier MAEC 2024 et formation des agriculteurs
- avis et expertises
- animation et communication
- bilan budgétaire

Malgré une année 2025 déjà à moitié écoulée, le budget prévisionnel et les actions de l'année ont été présentés, avec par exemple l'aménagement de l'église d'Arnay-le-Duc ou le suivi flore des parcelles engagées en MAEC.

Ce temps a ainsi permis de préciser certains sujets liés au programme Natura 2000, tant sur la répartition budgétaire entre les deux sites, les aménités rurales, que les objectifs de communication et d'expertise établis par l'équipe d'animation.

Point sur l'extension du site Natura 2000 - 2h

(diapositives 44 à 94 de la présentation / pages 15 à 38 de la retranscription)

Patrick GEORGE remercie l'ensemble des communes, des organismes et des acteurs du territoire pour leur accueil et la qualité des échanges lors des réunions réalisées sur ce sujet.

Après un rappel de l'historique et du déroulement du projet d'extension, la présentation s'est poursuivie sur l'évolution des périmètres, de sa construction à partir des enjeux écologiques jusqu'à ces modifications liées à la concertation de 2022 à aujourd'hui. L'analyse des enjeux écologiques et leur hiérarchisation sectorielle a permis la création d'un premier périmètre potentiel d'extension, sur lequel se sont engagées les discussions lors du travail de concertation.

Ce dialogue territorial a permis d'affiner les périmètres en se basant sur les retours des élus, habitants, forestiers et agriculteurs, par l'expression de leurs craintes et questionnements vis-à-vis de Natura 2000 et du projet d'extension. Grâce à ces temps d'échanges, les communes ont pu se positionner favorablement ou défavorablement sur le projet, et pour certaines de redessiner les périmètres par l'ajout et/ou le retrait de secteurs d'extension. Des échanges techniques et politiques ont également eu lieu avec les représentants de la filière forestière et des syndicats agricoles. Toutes ces réunions ont permis de présenter les actions potentielles du DOCOB en termes d'animations, de contrats et d'études, permettant de faire émerger de nouveaux projets à la demande des territoires.

La présentation et la priorisation des enjeux écologiques a permis de mettre en avant :

- des forêts à haute valeur écologique

d'une surface de 690 hectares

- des tourbières et les autres zones humides prairiales et boisées

dont 3 500 hectares de zones humides cartographiées

- des cours d'eau de tête de bassin-versant et leurs sources

dont 5 sources majeures (Cure, Cousin, Arroux, Yonne, Serein) et 300 kilomètres de cours d'eau

- des pelouses sèches
- des gîtes à chauves-souris et leurs habitats de chasse à proximité,

avec 8 secteurs à forts enjeux pour ces espèces

- des espèces d'intérêt communautaire,

dont les réseaux de mare à Triton crêté et les stations d'Écrevisse à pattes blanches

Au terme de trois années de dialogue territorial et 67 communes rencontrées, 156 réunions (au 10/07/2025) d'informations et de concertations ont été menées sur tout le territoire. Il est d'ailleurs rappelé que toutes les communes ayant émis un avis défavorable ont été retirées définitivement du projet afin de respecter la démocratie locale. Au 10 juillet 2025, la dernière version du périmètre d'extension s'élève à 23 816 ha et concerne 51 communes, dont :

- 34 communes ayant délibéré positivement
- 8 communes ayant transmis un avis de principe favorable
- 9 communes souhaitant poursuivre les discussions avant de se positionner ou attendant la consultation officielle pour s'exprimer définitivement sur le projet

Au cours de la présentation, plusieurs sujets ont pu être abordés et débattus par les membres du COPIL, dont les potentielles contraintes ressenties vis-à-vis du dispositif Natura 2000, l'évolution de la réglementation liée à Natura 2000 et les conséquences de l'évaluation d'incidence. Ainsi que les documents de gestion forestière, la transformation des peuplements forestiers, la lutte contre le changement climatique, les objectifs et moyens d'actions du dispositif Natura 2000 et pour finir la satisfaction des exploitants agricoles et des élus vis-à-vis des MAEC.

Enfin, la présentation s'est achevée sur le bilan de l'extension par entité géographique, accompagnée de la prise de parole des élus présents qui ont exposé la concertation locale menée dans leur commune au travers de réunion publique, de rencontres avec les agriculteurs, mais aussi des opportunités de contrats Natura 2000, la volonté de prendre en compte la biodiversité et l'objectif de valoriser leur patrimoine naturel local.

A la demande des représentants de la filière forestière (ONF, CNPF, Fransylva), de nouvelles réunions techniques vont être programmées afin de rediscuter des périmètres et des enjeux de priorisation, et notamment des enjeux classés en niveau 3. Ainsi, le CNPF et l'ONF propose d'échanger sur la base des cartes fournies par le PnrM et celui-ci s'engage à organiser ces réunions avant l'envoi du dossier d'extension à la DREAL à la mi-septembre en prévision du lancement de la consultation.

Conclusion

Le Président Natura 2000 conclut le COPIL en évoquant l'étape suivante de transmission du dossier à la DREAL pour la consultation menée auprès des communes et des intercommunalités.

Laurent PARIS souligne la volonté de tenir le calendrier afin que cela puisse suivre son cours, avec un envoi du projet à la mi-septembre 2025 à la DREAL pour la consultation officielle.

La DREAL rappelle le déroulement du travail de consultation qui sera lancé sous l'égide des Préfets.

Mme la Sous-Préfète salue le travail réalisé par le PnrM et l'animation Natura 2000 sur le projet d'extension.

En l'absence d'autres questions ou remarques, le Président Patrick GEORGE remercie l'ensemble des personnes présentes et clôt la séance à 12h.

Compte-rendu rédigé par Sophie SAVRE et Patrice BOULONGNE, Sidonie HENNING et Clément GARINEAUD le 30 octobre 2025.

M. GEORGE, Président du comité de pilotage du site Natura 2000
« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »